

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 3 avril 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C

NOR : MENH2508443A

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, la ministre de la culture, le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu l'arrêté en date du 5 février 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2025, aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C est fixé à 1 432, soit 774 pour le concours externe et 658 pour le concours interne et répartis, dans les corps concernés, ainsi qu'il suit :

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur		
Académie	Concours externe	Concours interne
Aix-Marseille	16	16
Amiens	0	11
Besançon	7	7
Bordeaux	12	20
Corse	0	2
Créteil	40	31
Dijon	18	10
Grenoble	15	15
Guyane	3	3
Lille	22	46
Lyon	37	34
Martinique	1	0
Mayotte	0	5
Montpellier	13	14
Nancy-Metz	12	13
Nantes	31	30
Nice	3	3
Normandie	24	34

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur		
Académie	Concours externe	Concours interne
Orléans-Tours	14	18
Paris	47	45
Poitiers	2	0
Reims	4	4
Rennes	11	12
Strasbourg	15	17
Toulouse	16	0
Versailles	53	82
Wallis-et-Futuna	0	2
Totaux	416	474

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe du ministère de la culture		
Région	Concours externe	Concours interne
Centre-Val de Loire	1	0
Ile-de-France	0	1
Totaux	1	1

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe du ministère de la justice		
Région	Concours externe	Concours interne
Auvergne-Rhône-Alpes	34	18
Bourgogne-Franche-Comte	10	6
Bretagne	10	6
Centre-Val de Loire	7	4
Grand Est	23	17
Hauts-de-France	24	17
Ile-de-France	117	58
Mayotte	0	2
Normandie	12	7
Nouvelle-Aquitaine	18	11
Occitanie	34	0
Pays de la Loire	11	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	17
Totaux	335	168

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe du ministère de la transition écologique		
Région	Concours externe	Concours interne
Ile-de-France	1	1

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile		
Région	Concours externe	Concours interne
Ile-de-France	5	5

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques	
Concours externe	Concours interne
16	9

Art. 2. – En outre, 162 postes sont offerts aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et 130 postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 351-1 du code général de la fonction publique, répartis dans les corps concernés ainsi qu'il suit :

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur		
Académie	Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
Aix-Marseille	3	2
Amiens	1	1
Besançon	1	0
Bordeaux	4	4
Créteil	7	16
Dijon	3	1
Grenoble	4	3
Lille	9	6
Lyon	9	7
Montpellier	3	3
Nancy-Metz	2	5
Nantes	7	5
Normandie	8	5
Orléans-Tours	5	3
Paris	11	4
Reims	1	1
Rennes	2	2
Strasbourg	5	3
Toulouse	2	3
Versailles	19	15
Totaux	106	89

Adjoints administratifs principaux de deuxième classe du ministère de la justice	
Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
56	34

Adjoint administratif principal de deuxième classe du ministère de la transition écologique	
Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
0	5

Adjoint administratif principal de deuxième classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques	
Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
0	2

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 avril 2025.

*La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef de service, adjoint
au directeur général des ressources humaines,*

L. CRUSSON

*Le ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur,
secrétaire général adjoint,*

P. CLERGEOT

*La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation :*

*La sous-directrice
du pilotage et de la stratégie,
service des ressources humaines,*

A. DE MARTIN DE VIVIES

*Le ministre de l'aménagement du territoire
et de la décentralisation,*

Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du recrutement et de la mobilité,*

V. LENOBLE

*La ministre de la transition écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la pêche,*

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du recrutement et de la mobilité,*

V. LENOBLE

*Le directeur général
de l'Institut national de la statistique
et des études économiques,*

J.-L. TAVERNIER